

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

**03 septembre 2019**

Les conseillers municipaux par convocation en date du 26 août 2019, se sont réunis à la Mairie de Cabara le 03 septembre 2019 à 18h 30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

**Présents :** Mmes Mrs BLANC Thierry, BATTAGLIA Eric, VIGNOLLET Corinne, BLAZY Sébastien, PISONI Clotilde, DUPUIS-RABION Robert

**Absents excusés :** CHORON Dominique (pouvoir à Mr Blanc) SAUBION Stéphanie (pouvoir à Mr DUPUIS-RABION)

Mr Dupuis-Rabion est le secrétaire de la séance

## ***DELIBERATION 1 – Emprunt travaux RD18***

Lors de la dernière réunion du conseil le 6 juin 2019, le conseil municipal avait délibéré pour un emprunt à court terme de 170 000 € et un à moyen terme de 100 000 €

Les différentes subventions n'étant pas aussi importantes que prévu au budget, le conseil municipal décide de contracter un emprunt à court terme de 150 000 € au taux de 0.34% sur 2 ans dans l'attente des subventions et du FCTVA et un emprunt à moyen terme de 120 000 € au taux de 1.06 % sur 14 ans au crédit agricole.

## ***DELIBERATION 2 – Indemnité de conseil au receveur principal***

Suite au remplacement du receveur municipal, le conseil municipal décide d'attribuer à Madame Benedetto, nouvellement nommée receveur principal, le taux maximum de l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi 82-213 du 13 mars 1982 et du décret 82-979 du 19 novembre 1982, d'allouer cette indemnité pour la durée du mandat.

## ***DELIBERATION 3 – Chemin de service AC584***

Monsieur le Maire explique à son conseil que la parcelle AC 140 a fait l'objet d'un certificat d'urbanisme en vue de construire et que celle-ci se trouve dans la zone constructible du Plan local d'urbanisme de la commune. Le chemin cadastré AC 584 donnant sur le lotissement du belvédère permet l'accès à cette parcelle. Les différents réseaux nécessaires à l'alimentation pourraient bénéficier d'une extension par ce passage. La commune ne pouvant pas envisager l'extension des réseaux dans un délai raisonnable, le conseil municipal, avec 6 voix pour, une voix contre et une abstention, décide de proposer aux propriétaires de la parcelle AC 140 la vente du chemin AC 584 pour la somme de 3 000 €, afin de leur permettre la réalisation du projet.

## ***DELIBERATION 4 – Rentrée des classes***

La rentrée des classes a eu lieu le 02 septembre avec, pour l'école de Cabara, 45 enfants de la petite section de maternelle au cours préparatoire. La classe de petite/moyenne section (9 PS et 14 MS) a accueilli une nouvelle enseignante, Madame Bergerie Véronique. La classe de grande section/CP (13 MS et 9 CP) est toujours assurée par Madame Giret Fabienne.

## ***Questions diverses***

Monsieur le Maire annonce à son conseil que l'extension de la cour de récréation est terminée et opérationnelle, la réception de travaux ayant eu lieu dans le courant de l'été. Quelques restrictions ont été notifiées concernant un poteau de la clôture mal scellé, le sol à nettoyer, des finitions de peinture.

Personnel : Un adjoint technique à l'entretien de la commune étant en arrêt de travail, le remplacement est assuré par l'adjoint technique contractuel sur un temps plein et le renfort d'un adjoint technique de remplacement à mi-temps.